

Zeitschrift:	Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile
Herausgeber:	Spitex Verband Schweiz
Band:	- (2017)
Heft:	1
Rubrik:	Actuel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les services d'ASD d'utilité publique vus par l'OFS

red. Les chiffres 2015 de l'Office fédéral de la statistique (OFS) mettent en lumière certaines caractéristiques des services d'aide et de soins à domicile à but non lucratif, comme celle de son rôle central dans les soins de longue durée. Les parts de marché sont restées semblables à l'année précédente avec 83 % des clientes et clients qui, pour une prise en charge à domicile, font appel aux services d'ASD d'utilité publique. Les infirmiers et infirmières indépendants et les organisations lucratives représentent 9 % et respectivement 8 %. L'ASD sans but lucratif continue à croître soit par le nombre de personnes prises en charge (+14,7 % en comparaison à l'année précédente) ou au travers du nombre d'heures effectuées (+5,1 %). Pour les activités lucratives de l'aide et des soins à domicile, les domaines de l'aide au ménage et du soutien à domicile représentent les principaux secteurs de croissance. Ces derniers sont passés en une année de 142h à 172h par cliente et client. Pour les services d'utilité publique dans ces domaines, la moyenne reste constante avec 39h par client. Cela montre aussi que l'aide à domicile à but non lucratif est mandatée davantage pour les interventions courtes et donc relativement peu rentables.

L'obligation de prise en charge des services d'ASD d'utilité publique implique d'autres différences notoires avec les organisations à but lucratif. Alors que dans le domaine des soins de longue durée, les organisations d'utilité publique maintiennent une moyenne de 52 heures par client (55h pour 2014), le secteur privé comptabilise 105 heures par client, un chiffre identique à l'année précédente.



L'ASD d'utilité publique emploie 35 500 personnes en Suisse. Photo: ASSASD

Les services d'aide et de soins à domicile sans but lucratif emploient en Suisse quelque 35 500 personnes (16 500 équivalents temps plein). Le nombre d'infirmiers et infirmières diplômés a d'ailleurs augmenté de près de 7%. Le taux d'occupation des employés reste de 46 % en moyenne, ce qui permet un modèle d'embauche flexible. L'augmentation de ce taux d'occupation représente en même temps l'une des réponses pouvant être envisagées pour pallier le manque de personnel.

➤ www.aide-soins-domicile.ch

Stratégie en matière de démence jusqu'en 2019

red. La stratégie nationale en matière de démence, en cours depuis 2014, doit optimiser le traitement, le soutien et les soins pour les personnes atteintes de démence et ainsi améliorer leur qualité de vie. Grâce à l'engagement de nombreux acteurs, 13 des 18 projets prévus ont pu voir le jour. Le temps restant ne suffit cependant pas pour atteindre les objectifs fixés par chacun de ces projets. La Confédération, les Cantons ainsi que les différents acteurs impliqués

ont donc décidé de prolonger cette stratégie jusqu'en 2019. D'ici là, des instruments pour des soins à la fois appropriés et de qualité à l'égard des personnes atteintes de démence devront être mis à disposition.

La stratégie nationale en matière de démence a permis de donner des impulsions aux acteurs du domaine, dans la mesure où elle leur offre des orientations et légitime les mesures qu'ils ont mises en place. Un objectif en particulier touche le travail des services d'aide et de soins à domicile: «Les professionnels de tous les horizons sociaux et sanitaires disposent de la compétence

nécessaire dans leur domaine respectif pour diagnostiquer ou analyser la situation, traiter, accompagner et soigner les personnes atteintes de démence. Les compétences des proches et des bénévoles seront renforcées en fonction des besoins.» Lors du premier colloque de la stratégie nationale en matière de démence, le 9 juin 2017 à la Kursaal de Berne, les résultats obtenus seront présentés et évoqueront, par exemple, les standards de qualité, les recommandations ou encore les modèles de «bonnes pratiques».